

Dans un contexte régional, le Canada et la Thaïlande sont signataires de l'Accord de coopération économique Canada-ANASE entré en vigueur en juin 1982. En vertu de l'Accord, une Commission consultative conjointe a été formée pour suivre les progrès d'un éventail d'initiatives de coopération en matière de commerce et de développement entre le Canada et le groupe de l'ANASE.

5.2 Autres domaines de coopération

Un certain nombre d'initiatives sont actuellement entreprises dans les secteurs prioritaires déterminés par le Canada et la Thaïlande dans l'accord de coopération économique. Plusieurs de ces initiatives se déroulent sous l'égide ou avec l'appui financier de l'ACDI, tandis que d'autres prennent la forme d'une coopération directe entre les ministères fonctionnels canadiens et thaïlandais ou d'une participation des Thaïlandais aux programmes du gouvernement du Canada généralement offerts aux pays en développement.

Agriculture

Agriculture Canada poursuit activement un plan de développement du commerce des exportations pour la Thaïlande axé sur le bétail laitier (animaux vivants et spermes), le porc (animaux vivants), le bétail de boucherie (animaux vivants et spermes), les rations animales et les aliments traités. Un certain nombre de missions techniques sont prévues dans ce cadre.

Plusieurs missions liées au développement du secteur du bétail et à la gestion du bétail laitier ont été effectuées en 1988 et 1989, soit envoyées en Thaïlande ou reçues au Canada. Elles ont entraîné une augmentation importante des exportations canadiennes de spermes de bovins laitiers vers la Thaïlande (la part canadienne de ce marché est passée de 10 % en 1988 à 45 % en 1989). Des initiatives pourraient également être entreprises pour promouvoir la production canadienne de porc et de boeuf, et pour étudier les possibilités de débouchés pour les rations animales et les aliments traités en Thaïlande. Dans cette optique, le Canada a effectué une mission sur le canola en Thaïlande en mars 1990. Il est probable que la Thaïlande déléguera plusieurs représentants au Congrès international du lait qui doit avoir lieu à Montréal en octobre 1990.

Un protocole d'entente a été signé avec le ministère thaïlandais du développement du secteur du bétail par Shore Holstein International Ltd., Semex Canada/International Livestock Management

School et l'ACDI pour la mise sur pied d'un projet de démonstration de bovins laitiers, évalué à 2,5 millions de dollars, qui comprend la vente de bovins vivants, de spermes, d'embryons, ainsi que d'aide technique et de formation en 1990. À cette occasion, le Canada et la Thaïlande ont signé en 1990 un protocole d'entente sur l'hygiène vétérinaire pour l'exportation de bovins laitiers et d'embryons canadiens.

Le Canada et la Thaïlande ont procédé en mai 1990 à des discussions visant la formation d'un mécanisme consultatif dans le domaine de l'agriculture (un comité agricole mixte), qui agirait dans le cadre de l'accord de coopération économique. On a alors envisagé l'accréditation éventuelle du système thaïlandais d'inspection des fruits et légumes frais, et des fruits, légumes et produits laitiers conditionnés. On a également proposé d'établir un lien de coopération officielle entre l'Association canadienne des vétérinaires et la *Thai Veterinary Medical Association* concernant la formation pratique et de la formation permanente.

Les provinces de l'Ontario, du Québec, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta effectuent régulièrement des missions agricoles en Thaïlande. Par ailleurs, le Manitoba a délégué une mission sur le porc en Thaïlande, en mars 1990.

Pêches

Le ministère des Pêches et des Océans a participé au projet de l'ACDI de pêche en eau douce dans le nord-est de la Thaïlande depuis la mise en oeuvre du projet en 1984. Ce projet vise à accroître la production de poisson d'eau douce et à soutenir les fonctions administratives et les activités du ministère des Pêches de la Thaïlande. Pêches et Océans Canada fournit le savoir-faire et la formation techniques.

Le Ministère a également joué un rôle dans le Programme d'aide alimentaire de l'ACDI, en effectuant, entre autres, en 1988-1989, l'inspection de 590 tonnes de hareng en conserve destiné à la Thaïlande en vertu des opérations de secours des Nations Unies dans la zone frontalière.

En juin 1988, le Canada et la Thaïlande ont signé un protocole d'entente concernant l'inspection du thon en conserve visant à fournir une assurance raisonnable que les produits du thon en conserve satisfont aux exigences canadiennes et à réduire le grand nombre de tests d'échantillonnage que le Canada doit effectuer sur les produits importés de la Thaïlande.